

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 Octobre 2013

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 36
Présents : 31

Date de la convocation : 15/10/2013

Présents :

M. EYMARD Philippe, Mme GEROME Nadine, Mme CUNY Marielle, M. DELOY Guy, M. MAROT Joël, M. THOMAS Michel, M. RABU Jean Louis, Mme PILLOT Noëlle, M. COLIN Roger, Mme VAUTRIN-ROLLOT Andrée, M. CARITEAU Jean-Pierre, M. MAIRE Philippe, M. HUC André, M. PAGELOT Dominique, M. LAGARDE Daniel, M. HATIER François, M. LEROY Philippe, M. ROUSSEL Michel, M. REMY Daniel, M. NOEL Philippe, M. HUROT Michel, M. GARION Eric, Mme GRIMILLOT Patricia, Mme ARNOULD Nicole, Mme MARCOT Véronique, M. LAPOIRIE André, Mme GERARD Pierrette, M. ALEXANDRE René, M. PERRIN David, M. DEFRANOUX André, M. BONNE Gilles.

Pour information :

Suppléant(s) : M. PERRIN David (de M. MARTIN Miguel), M. DEFRANOUX André (de M. PICOCHÉ François), M. BONNE Gilles (de M. SCHMIDT Frédéric),

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GEORGES Jean Michel à Mme MARCOT Véronique, Mme MOTSCH Suzanne à Mme PILLOT Noëlle, M. LAVEZ Francis à Mme GERARD Pierrette.

Excusé(s) : M. CANADAS Stéphane.

Absent(s) : M. JEANDON Luc.

Le mercredi 23 Octobre 2013 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de HADOL sous la présidence de Philippe EYMARD, Président.

M. LEROY Philippe a été nommé secrétaire de séance.

Après appel et avoir constaté que le quorum est atteint, le Président déclare la séance du Conseil Communautaire ouverte à 20h30. Il remercie Monsieur le Maire de HADOL pour son accueil.

Objet des délibérations

Intervention du SCoT

1. SDANC : Retraits et adhésions
2. Validation des attributions de compensation / FPU
3. SHOWROOM : validation de l'avant-projet
4. Etude thermo chauffage sur le hêtre : Demande de subvention
5. CDG 88 : Garantie maintien de salaire
6. Action sociale
7. Modification du tableau des effectifs
8. Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégation au Président)
9. Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC
10. Informations diverses
11. Date et lieu du prochain conseil

Documents remis aux délégués :

- Point OPAH
- Présentation de l'avant-projet Showroom
- Plaque du SCoT

Le compte rendu du Conseil du 25/09/13 est approuvé à l'unanimité.

Intervention du SCoT

Jacques GRONDHAL, animateur « Plan Climat » au SCoT, présente aux délégués les services aux collectivités proposés par le SCoT des Vosges Centrales dans le cadre du Plan Climat-Energie Territorial :

1. Prime liée aux Certificats d'Economie d'Energie (CEE)
2. Conseil en Energie Partagé
3. Plan Climat Communal via Climat'Pratic
4. Guide « Habiter Mieux »
5. Information sensibilisation

La plaquette distribuée aux délégués détaille ces différents points.

1. SDANC : RETRAITS ET ADHESIONS

Suite au comité syndical du SDANC du 17 septembre 2013, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte le retrait du SDANC des communes de Esley et de Bazoilles sur Meuse et accepte l'adhésion au SDANC du Syndicat Intercommunal d'assainissement Goncourt – Harreville les chanteurs – Bazoilles sur Meuse, de Igney, de Darnieulles, de Deinvillers et de Chatenois.

2. VALIDATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DANS LE CADRE DE LA FPU

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à notifier par courrier les attributions de compensation définitives pour 2013.

3. SHOWROOM : VALIDATION DE L'AVANT PROJET

Le Président présente le projet et l'estimation au stade avant-projet. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire approuve l'avant-projet présenté ainsi que le montant de travaux estimé à 1 009 149.00 HT €.

4. PLATEFORME FEUILLUS - ETUDE THERMO CHAUFFAGE SUR LE HETRE : DEMANDE DE SUBVENTION

Le président explique que, dans le cadre du projet de plateforme feuillus, il est nécessaire de réaliser des tests sur le hêtre pour déterminer quel est le meilleur procédé de thermo chauffage à implanter dans la plateforme.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire sollicite l'aide de l'Europe, à savoir les fonds Leader du Gal du Pays d'Epinal Cœur des Vosges pour ce projet, approuve le plan de financement prévisionnel et s'engage à prendre le reste à charge si la subvention accordée venait à être moindre qu'espérée.

5. CDG : GARANTIE MAINTIEN DE SALAIRE

Le Président rappelle que la C2VRM a mandaté le CDG88 pour lancer une consultation pour la passation d'une convention de participation pour le risque prévoyance « Maintien de Salaire ».

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire accepte d'adhérer à cette convention organisée par le centre de Gestion des Vosges pour une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 2014 et fixe à **10,00 €** par agent et par mois (quelle que soit la quotité ou la modalité d'exercice du travail fourni par chaque agent – dans la limite du montant de la cotisation), la participation financière de la collectivité au risque « Prévoyance » susmentionné. La garantie de base étant composée de la couverture INCAPACITE et INVALIDITE. Le reste de la couverture étant laissée au choix de chaque agent. Cette participation sera versée directement à chaque agent et viendra en déduction de la cotisation versée à l'opérateur.

De plus, le Conseil Communautaire ne retient pas le régime indemnitaire dans l'assiette de cotisation versée par chaque agent adhérent et autorise le Président à signer l'adhésion à la convention de participation conclue par le Centre de Gestion des Vosges avec les opérateurs sélectionnés et tout document s'y rapportant.

6. ACTION SOCIALE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide que la C2VRM gère les prestations d'action sociale directement par ses propres moyens et dit que le montant total des prestations d'action sociale est fixé à 100 euros par an et par agent. Il dit que cette prestation d'action sociale sera versée en 1 fois au mois de décembre de chaque année par le biais d'un bon cadeau attribué à chaque agent quel que soit son statut, sous réserve que la durée des services accomplis soit d'une durée de 6 mois consécutifs au moins et que l'agent sous encore présent au moment du versement. Il précise que cette prestation ne constitue pas un élément de rémunération et est attribuée indépendamment du grade, de l'emploi et de la manière de servir des agents.

7. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Président expose que compte tenu de la réussite de Jessica Barbesant au concours d'attaché et comme annoncé au conseil du mois de juin, il est proposé de procéder à la modification du tableau des emplois de la collectivité afin de créer un poste de la filière administrative.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés décide de créer un poste de responsable administratif et financier, relevant de la filière administrative, cadre d'emploi des attachés (niveau 2 pour la PFR) et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

8. Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégation au Président)

- Contrat d'emprunt : 220 000 € Budget Assainissement – Crédit agricole (Taux de 3.69 sur 25 ans)
- Contrat d'emprunt : 140 000 € Budget Général - Crédit agricole (Taux de 3.23 sur 15 ans)
- Levés topos plateforme feuillu : Galpin 1680 HT
- Test étanchéité / crèche Xertigny : Innov Energies : 478 € HT
- CSPS STEP : Qualiconsult 4620 € HT
- Contrôle technique STEP : Veritas : 12 400 € HT

9. Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC

Le Président donne la parole aux représentants la C2VRM au sein d'organismes intercommunaux auxquels adhère la C2VRM.

10. Informations diverses

- Le Président fait le point sur les réunions passées et à venir
- Lancement DCE STEP PM – Réception des offres le 04/12/13
- SHOWROOM : DETR - 120 000€
- Subvention Fédération de Pêche pour le tronçon aval du Ruisseau d'Argent - 10 054 €
- Semaine européenne de réduction des déchets : « Troc et Change » organisé par la commission Environnement le 16/11/13 à Dinozé (salle de convivialité – Le Quequement) de 14H à 17H
- Réseau d'entreprises : Présentation du projet de construction d'une unité de méthanisation par les Jumeaux Vuillemin à Raon aux Bois le 10/10/2013

11. Date et lieu du prochain conseil

Le 27 novembre 2013 à LA BAFFE

La séance est levée à 21H50

Le Secrétaire
M. Philippe LEROY

Le Président
Philippe EYMARD